

PRIX DE L'EAU POTABLE

I - ABONNEMENT ET PRESTATIONS DE SERVICE TOUTES COMMUNES

Libellé	Tarif 2020	Tarif 2021
Frais d'accès au service de l'eau (toutes communes)	34,04	34,89 €
TERME FIXE D'ABONNEMENT ANNUEL		
Communes de Amfreville-la-Mivoie, Anneville-Ambourville, Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Bardouville, Belbeuf, Berville-sur-Seine, Bihorel, Bois-Guillaume, Bonsecours, Boos, La Bouille, Canteleu, Caudébec lès Elbeuf, Cléon, Duclair, Elbeuf sur Seine, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Epinay-sur-Duclair, Fontaine-sous-Préaux, Franqueville-Saint-Pierre, Freneuse, Gouy, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Hautot-sur-Seine, Hénouville, La Londe, Le Houllme, Houppeville, Isneauville, Maromme, Le-Mesnil-Esnard, Malaunay, Montmain, Mont-Saint-Aignan, Moulineaux, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Quevillon, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Rouen, Sahurs, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint Aubin lès Elbeuf, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Martin-du-Vivier, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengueville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Sotteville-lès-Rouen, Sotteville-sous-le-Val, Saint-Pierre-Lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière, Le Trait, Val-de-la-Haye, Yainville, Ymare, Yville-sur-Seine.		
Jumièges et Mesnil-Sous-Jumièges à partir du 1er janvier 2021		
Terme fixe d'abonnement annuel		
Abonnement au service Ø 12/15 mm	34,10	34,95
Abonnement au service Ø 20 mm	40,69	41,71
Abonnement au service Ø 25/30 mm	64,46	66,07
Abonnement au service Ø 40 mm	103,01	105,59
Abonnement au service Ø 60 mm	244,42	250,53
Abonnement au service Ø 80 mm	358,25	367,21
Abonnement au service Ø 100 mm	619,89	635,39
Abonnement au service Ø 150 mm	1315,10	1347,98
Abonnement au service Ø 200 mm	1924,50	1972,61
Abonnement au service Ø 250 mm	2518,64	2581,61
Terme fixe d'abonnement annuel pour les compteurs individuels en collectif pour les communes de Amfreville-la-Mivoie, Anneville-Ambourville, Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Bardouville, Belbeuf, Berville-sur-Seine, Bihorel, Bois-Guillaume, Bonsecours, Boos, La Bouille, Canteleu, Caudébec lès Elbeuf, Cléon, Duclair, Elbeuf sur Seine, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Epinay-sur-Duclair, Fontaine-sous-Préaux, Franqueville-Saint-Pierre, Freneuse, Gouy, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Hautot-sur-Seine, Hénouville, La Londe, Le Houllme, Houppeville, Isneauville, Maromme, Le-Mesnil-Esnard, Malaunay, Montmain, Mont-Saint-Aignan, Moulineaux, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Quevillon, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Rouen, Sahurs, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint Aubin lès Elbeuf, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Martin-du-Vivier, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengueville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Sotteville-lès-Rouen, Sotteville-sous-le-Val, Saint-Pierre-Lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière, Le Trait, Val-de-la-Haye, Yainville, Ymare, Yville-sur-Seine.		
Jumièges et Mesnil-Sous-Jumièges à partir du 1er janvier 2021		
Calibre 12 et 15 mm	24,60	25,22

REGIE		
Libellé	Tarifs 2020	Tarifs 2021
II - FOURNITURE D'EAU (terme proportionnel à la consommation en euro HT/m³)		
Tarif applicable aux consommations sur le territoire des communes de Amfreville-la-Mivoie, Anneville-Ambourville, Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Bardouville, Belbeuf, Berville-sur-Seine, Bihorel, Bois-Guillaume, Bonsecours, Boos, La Bouille, Canteleu, Caudébec lès Elbeuf, Cléon, Duclair, Elbeuf sur Seine, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Epinay-sur-Duclair, Fontaine-sous-Préaux, Franqueville-Saint-Pierre, Freneuse, Gouy, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Hautot-sur-Seine, Hénouville, La Londe, Le Houllme, Houppeville, Isneauville, Maromme, Le-Mesnil-Esnard, Malaunay, Montmain, Mont-Saint-Aignan, Moulineaux, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Quevillon, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Rouen, Sahurs, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint Aubin lès Elbeuf, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Martin-du-Vivier, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengueville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Sotteville-lès-Rouen, Sotteville-sous-le-Val, Saint-Pierre-Lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière, Le Trait, Val-de-la-Haye, Yainville, Ymare, Yville-sur-Seine.		
Jumièges et Mesnil-Sous-Jumièges à partir du 1er janvier 2021		
De 0 à 40 m ³ /an	0,9241	0,9472
De 41 à 100 m ³ /an	1,1051	1,1327
De 101 à 160 m ³ /an	1,3891	1,4238
De 161 à 300 m ³ /an	1,4536	1,4899
Au-delà de 300 m ³ /an	1,5567	1,5956
CAUDEBEC-LES-ELBEUF, CLEON, ELBEUF, FRENEUSE, LA LONDE, ORIVAL, SAINT AUBIN-LES-ELBEUF, SAINT PIERRE-LES-ELBEUF, SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL, TOURVILLE-LA-RIVIERE	De 0 à 40 m ³ /an De 41 à 100 m ³ /an De 101 à 160 m ³ /an De 161 à 300 m ³ /an Au-delà 300 m ³ /an	0,9521 1,1029 1,3395 1,3934 1,4793
DSP (Pour mémoire en 2020), cf. ci-dessus		
REDEVANCE INVESTISSEMENT EAU (en € HT/m³)		
COMMUNES	Taux 2020	Taux 2021
JUMIEGES, LE MESNIL SOUS JUMIEGES	0,5437	sans objet

Libellé	Tarifs 2020	Tarifs 2021
CONTRE VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,1000	0,1000
Location, entretien d'appareils de comptage pour concession entrepreneur Prise d'eau sur appareil public	394,46	404,32
Redevance pour branchement incendie		
Calibre 40 mm	31,15	31,93
Calibre 60 mm	62,15	63,70
Calibre 80 mm	85,45	87,59
Calibre 100 mm	168,29	172,50
Calibre 150 mm	363,65	372,74
Calibre 200 mm	637,64	653,58
Calibre 250 mm	996,23	1021,14
Calibre 300 mm	1434,59	1470,45
III - INCIDENTS DE PAIEMENT TOUTES COMMUNES Frais de rejet de prélèvement (par incident)	6,27	6,43
IV - TARIFS SPECIAUX (Proportionnels au mètre cube) toutes communes Eau prise aux appareils publics capacité mesurée ou délivrée forfaitairement au mètre cube par évaluation de la quantité par des entreprises ou directement par la régie eau avec un minimum facturé de 10 m3	1,3392	1,3727
La T.V.A. au taux en vigueur s'applique sur l'ensemble des postes de la facture		

Conformément à l'article L.2224-12-2-1 du CGCT : Aucun frais lié au rejet de paiement ne peut être imputé par les services d'eau potable et d'assainissement aux personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels qui ont obtenu, pour la facture ayant généré des frais de rejet de paiement par la banque ou dans les douze mois précédant la date limite de paiement de ladite facture, une aide accordée pour le paiement de la fourniture d'eau par le Fonds de solidarité pour le logement ou le centre communal d'action sociale ou qui bénéficient, le cas échéant, d'un tarif social mis en place par le service public d'eau potable ou d'assainissement.

PENALITES PREVUES AU REGLEMENT DE SERVICE EAU

	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Pénalités pour non accessibilité au dispositif de comptage	126,08	129,23
Pénalités pour bris de scellés sur compteurs ou module radio	112,09	114,89
Pénalités pour détérioration occasionnant un défaut de comptage	189,11	193,84

ASSAINISSEMENT

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (en € HT/m3)

Ensemble des communes de la Métropole	Taux 2020	Taux 2021
	1,3507	1,3845

PFAc

	Taux 2020	Taux 2021
Participation pour le financement de l'assainissement collectif "domestiques" (en € net de taxe par m2 de	9,41	9,65
Participation pour le financement de l'assainissement collectif "assimilés domestiques"		

RAPPEL DES TAUX APPLICABLES REDEVANCES AESN

Redevance pour modernisation des réseaux de collecte à usage domestique et assimilés domestiques (€/m3)

Taux (€/m3)*	
*Taux fixé dans le 11ème programme AESN 2019-2024	0,185

Redevance pour modernisation des réseaux de collecte à usage non domestique (€/m3)

Taux (€/m3)*	
*Taux fixé dans le 11ème programme AESN 2019-2024	0,24

Redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et assimilés domestiques (€/m3)

Taux (€/m3)*	Zone de base	Zone moyenne	Zone renforcée
*Taux fixé dans le 11ème programme AESN 2019-2024	0,22	0,38	0,42

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Taux 2020	Taux 2021	
Installation existante			
Premier contrôle diagnostic	Part du propriétaire	45,00	45,00
	Part de l'occupant	95,00	95,00
Contrôle périodique (à la charge de l'occupant)		95,00	95,00
Majoration pour déplacement isolé dans le cadre d'un contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier		60,00	60,00
contre-visite(s) pour vérification de la réalisation des travaux		95,00	95,00
Déplacement (contrôle non réalisé du fait de l'usager)		60,00	60,00
Installation neuve ou à réhabiliter			
Examen préalable de la conception		50,00	50,00
Vérification de l'exécution des travaux		150,00	150,00
Coût de référence d'une installation neuve (il s'agit du coût moyen d'une installation classique autonome constaté par les agents du SPANC en cohérence avec prix de référence de l'Agence de l'Eau - Renvoie à l'article 10 du règlement de service assainissement collectif)		9200,00	9200,00

Remarques concernant le taux de TVA applicable :

Le contrôle, qu'il soit assuré par le SPANC ou délégué à un prestataire privé, est soumis au taux intermédiaire de TVA de 10 %. Les études (et frais de service associés) sont soumises au taux plein de 20 % si elles ne sont pas suivies de travaux sous maîtrise d'ouvrage publique. Si la maîtrise d'oeuvre des travaux est assurée ultérieurement par le prestataire qui a réalisé les prestations d'études, le taux de TVA réduit à 10% est appliqué pour les travaux, les frais d'études préalables, les frais de maîtrise d'oeuvre et les frais de SPANC. La différence de TVA sera déduite du solde de la convention travaux.